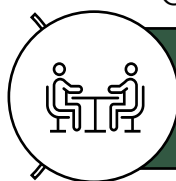


# COLLÈGE BORÉAL

Options de transfert :



**Directrice ou  
Directeur de  
funérailles**

## Options de double diplomation interne

### Programmes avec année(s) en commun

diplôme

année  
**2\***

Directrice ou  
directeur de  
funérailles-classe  
2 (sans permis  
d'embaumeur)

diplôme

année  
**2,5**

Directrice ou  
directeur de  
funérailles-classe  
1 (avec permis  
d'embaumeur)

### Programmes avec année(s) en commun

\*Le programme Directrice ou directeur de funérailles-classe 2 (sans permis d'embaumeur) a un tronc commun avec le programme Directrice ou directeur de funérailles classe 1 (avec embaumeur). L'étudiant doit toutefois compléter quelques cours pour obtenir le diplôme de classe 1.

## Transferts entre campus

Ce programme est offert au campus de Sudbury et en ligne.

## Reconnaissance de crédits

### Options de transfert de crédits disponibles à l'étudiant qui a déjà suivi des cours collégiaux ou universitaires

Crédits accordés par le Collège Boréal pour un ou plusieurs cours formellement suivi(s) à Boréal ou dans un autre établissement postsecondaire.

- ✓ Transferts de crédits par cours
- ✓ Transferts de crédits en bloc
- ✓ Équivalences

Nombre total de parcours de transferts disponibles en direction de funérailles :

**10**

## Reconnaissance des acquis

### Options de reconnaissance des acquis

Évaluation des apprentissages non scolaires, tels l'expérience acquise en milieu de travail, les stages, le bénévolat, les ateliers et conférences, la formation autodidacte, les activités politiques, sportives, culturelles et sociales, les voyages, etc. en vue de recevoir le crédit pour un ou plusieurs cours collégiaux.

- ✓ Reconnaissance des acquis par cours

## Options de double diplomation externe

### Directrice ou directeur de funérailles-classe 1 (avec permis d'embaumeur)

- **Université de Hearst**

Baccalauréat en arts (Psychologie)

Crédits octroyés : jusqu'à 45      Moyenne requise : 80%

### Parcours généraux

Parcours identifiés par des universités et collèges permettant à l'étudiant ou l'étudiantes d'un programme spécifique de faire reconnaître des crédits collégiaux envers un deuxième diplôme.

### Directrice ou directeur de funérailles- classe 2 (sans permis d'embaumeur)

- **Seneca**

Honours Bachelor of Interdisciplinary Studies

Crédits octroyés : entrée      Moyenne requise : 70% ou  
directe à l'étape 4      plus

### Directrice ou directeur de funérailles-classe 1 (avec permis d'embaumeur)

- **Seneca**

Honours Bachelor of Interdisciplinary Studies

Crédits octroyés : entrée      Moyenne requise : 70% ou  
directe à l'étape 5      plus

## Options de transfert de crédits disponibles à l'élève du secondaire

*Crédits accordés pour des cours disponibles aux élèves du secondaire admissibles vers un programme collégial ou un apprentissage.*

- ✓ Double reconnaissance de crédit(s)

## Évaluation du dossier

Dans le cas où il n'y existe aucune entente officielle ou de parcours général, il est quand même possible de transférer des crédits entre établissements. Visitez le site Web du collège ou de l'université qui vous intéresse pour en apprendre davantage !

---

### Dans le cas où vous aimeriez :

- mieux comprendre vos options de transfert;
- savoir comment faire demande;
- retrouver les formulaires nécessaires;
- connaître les frais associés;
- d'autres renseignements

### visitez :

[www.collegeboreal.ca/  
futurs-etudiants/admission-et-inscriptions/transfert](http://www.collegeboreal.ca/futurs-etudiants/admission-et-inscriptions/transfert)